

# COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Commission du 5 juin 2023

**Présents :** MM. BOKOBZA, PATRIGEON, INACIO, GABIER, GOMES PEDRO, COLOMBO, LOUVEL, VIMONT

**Absents excusés :** MM. NOYELLE, JAMIN, HOUANT, MERVAILLIE,

*Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.*

## PLATEAUX

### U7

Plateaux du 10/06/23

#### INFORMATIONS IMPORTANTES :

Le 1er plateau a été réalisé par la Commission. Pour en prendre connaissance, vous pouvez :

- Soit passer par footclubs, rubrique « FAL » (Foot Animation Loisir)
- Soit par le site internet, rubrique « **épreuves** » puis FAL, en triant par dispositif.
- **RAPPEL : pour le plateau du 10 Juin**, il faut utiliser une feuille de plateaux vierges

#### VILLENNES ORGEVAL

Demande du club pour intégrer 4 équipes sur le plateau du 10 juin, en U7 Par Année.

La Commission vous affecte au plateau à MEZIERES.

#### MEZIERES AJ

Demande du club pour aller sur un plateau plus proche géographiquement et si besoin, il peut recevoir.

La Commission prend note et vous affecte à un nouveau plateau où vous serez club d'accueil.

#### BEYNES FC

Le club et la mairie (arrêté municipal) nous informent de l'indisponibilité des installations pour recevoir le plateau, et le club nous précise qu'il ne pourra pas non plus y participer.

Le MANTOIS a déjà répondu qu'il ne pourrait pas non plus recevoir.

La Commission prend note.

#### VELIZY ASC

La Commission remercie le club de VELIZY (2 équipes) qui accepte de recevoir le plateau U6 par Année, à la place de PLAISIROIS (4 équipes), avec également les MUREAUX (2 équipes).

Le plateau devra impérativement commencer à 9h30 car le club accueille des rencontres de Criterium à la suite.

#### NEAUPHLE-PONTCHARTRAIN RC 78

Demande du club pour intégrer 2 équipes sur le plateau du 10 juin, en U7 Par Année ou U6/U7.

La Commission vous affecte au plateau à BOIS D'ARCY, avec GARGENVILLE et LES ESSARTS LE ROI.

#### CRAVENT

Le club nous informe de son absence au plateau d'ECQUEVILLY.

La Commission prend note.

### U8/U9

#### ECQUEVILLY EFC

La Commission prend note de vos remarques.

## DECOUVERTE FOOT A 8 EN U9

Les plateaux des 3 dates ont été réalisés par la Commission. Pour en prendre connaissance, vous pouvez :

- Soit passer par footclubs, rubrique « FAL » (Foot Animation Loisir)
- Soit par le site internet, rubrique « **épreuves** » puis FAL, en triant par dispositif.

Plateaux du 10/06/23

#### MANTOIS 78 FC

Le club nous informe de son absence au plateau du PECQ.

La Commission prend note.

#### MAUREPAS AS

Le club nous informe de son absence au plateau de ETANG ST NOM.

La Commission prend note.

#### CRAVENT

Le club nous informe de son absence au plateau de ROSNY S/SEINE.

La Commission prend note.

#### MODIFICATION DES PLATEAUX DU 10 JUIN

- La Commission affecte le club des MUREAUX au plateau du PECQ.
- La Commission affecte le club de FONTENAY ST PERE au plateau de ROSNY à la place de CRAVENT
- La Commission affecte le club de ETANG ST NOM (2 équipes) au plateau de GAMBAIL (1 équipe), en complément de REGION HOUDANAISE (1 équipe)

## CATEGORIE UI I

### U10 DPTAL

## FORFAIT NON AVISE

#### 1er forfait

Amende : 13€

Annexe 2 RS DYF

Rencontres du 03/06/23

59854 VIROFLAY USM 2  
59882 VIROFLAY USM 12  
59883 ST ARNOULT US 11

### U11 DPTAL

U11 DPTAL SANS DISCTINCTION POULE E2 du 10/06/2023

60251 : VILLEPREUX FC 3 / ST CYR AFC 1

U11 DPTAL SANS DISCTINCTION POULE E1 du 10/06/2023

60223 : VILLEPREUX FC 2 / ST CYR AFC 2

ST CYR demande à reporter les 2 rencontres au 17/06/2023 car le club organise son tournoi le 10/06.

La Commission vous rappelle que tous les dispositifs du District sont prioritaires sur les organisations internes (tournoi). Les dispositifs prenant fin le 10 juin nous ne pouvons pas vous accorder ce report. Le club de ST CYR sera amendé pour forfait (sur le prochain journal).

## FORFAIT NON AVISE

#### 1er forfait

Amende : 13€

Annexe 2 RS DYF

Rencontres du 03/06/23

59740 SARTROUVILLE ES 2  
60021 HOUILLES SO 2  
60049 HOUILLES SO 3  
60247 VESGRE AS LA 2  
60371 PLAISIROIS FO 4

## FORFAIT AVISE

#### 1er forfait

Amende : 13€

Annexe 2 RS DYF

Rencontres du 03/06/23

60344 BUC FOOT AO 2

## CATEGORIE UI 3

### U12 DEPARTEMENTAL

## FORFAIT NON AVISE

#### 2eme forfait

Amende : 21.50€

Annexe 2 RS DYF

Rencontres du 03/06/23

58759 CROISSY US 12

## U13 DEPARTEMENTAL

### FORFAIT NON AVISE

**1er forfait**

**Amende : 13€**

**Annexe 2 RS DYF**

**Rencontres du 03/06/23**

59069 CLAYES SS/BOIS USM 2  
59065 ABLIS FC SUD 78 1

### FORFAIT AVISE

**1er forfait**

**Amende : 13€**

**Annexe 2 RS DYF**

**Rencontres du 03/06/23**

58792 BALLON JEUNESSE 1  
59031 GUYANCOURT ES 2  
59136 VERNEUIL ENTENTE 3

## FEUILLES DE JONGLERIE MANQUANTES

### U10-U11 ESPOIRS

**Amende après 2 rappels : 11€**

**Rencontres du 13/05/23**

#### **U10**

VERSAILLES 78 FC 11 /VILLENNES ORGEVAL 11  
CARRIERES SUR SEINE US 11/ VERNEUIL VERNOUILLET 11  
LIMAY ALJ 11 /MUREAUX OFC LES 11  
VILLEPREUX FC 11 /VOISINS FC11  
HOUDANAISE REGION FC 11 / PLAISIROIS FC 11  
BUC FOOT AO 11 /CLAYES SS/BOIS USM 11

#### **U11**

CARRIÈRES SUR SEINE/PLAISIROIS  
VERSAILLES/RAMBOUILLET  
FONTENAY LE FLEURY/ ST GERMAIN EN LAYE  
LIMAY/MUREAUX  
ELANCOURT/VÉLIZY  
BUC/MONTIGNY  
VILLEPREUX/CARRIÈRES GRÉSILLONS

### U12-U13 ESPOIRS

**Amende après 2 rappels : 11€**

**Rencontres du 13/05/23**

#### **U12:**

CARRIÈRES GRÉSILLONS 11 - VOISINS FC 11  
PLAISIROIS FO 11 - MANTOIS 78 FC 12  
TRAPPES ES 12 - NEAUPHLE PONT RC 11

#### **U13:**

CARRIÈRES GRÉSILLONS - FOURQUEUX AS  
CARRIÈRES S/S AS - LIMAY ALJ  
VERNEUIL ENTENTE - MANTOIS 78 FC  
CONFLANS FC - LE PECQ US  
PLAISIROIS FO - TRAPPES ES

## CATEGORIE ESPOIRS DE U8 À U13

Nous avons pris note des courriers de clubs concernant les modalités d'inscription au Criterium Espoirs pour la saison prochaine. Nous reviendrons vers vous très prochainement afin de communiquer les nouvelles modalités d'encadrement technique pour la saison à venir.